

Formation adaptation à l'emploi - Adjoint des cadres hospitaliers

Contexte

Les adjoints des cadres hospitaliers assurent l'instruction administrative ou financière des affaires qui leur sont confiées et préparent lorsqu'il y a lieu, les décisions qui en découlent. Ils peuvent se voir confier la responsabilité d'une ou plusieurs unités administratives. Investir un poste d'adjoint des cadres hospitaliers implique :

- une bonne connaissance du droit administratif et de la fonction publique ;
- des bases de gestion appuyées par un bon sens de l'organisation ;
- une bonne capacité de synthèse ;
- des qualités de polyvalence pour gérer de nombreuses activités en même temps ;
- le sens des responsabilités et du relationnel.

Objectifs

Le dispositif global de la Formation d'Adaptation à l'Emploi des adjoints des cadres a pour objectif de permettre aux agents de :

- Comprendre le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière
- Acquérir les techniques de management et de communication utiles dans le cadre des missions des ACH
- Maîtriser les connaissances spécifiques à l'exercice des missions des ACH

Renseignements complémentaires

Durée : 22 jours

Programme

Module 1 : Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière

Module 2 : Techniques de management et de communication

Module 3 : Connaissances spécifiques aux fonctions assurées par un adjoint des cadres hospitaliers

Public

Agents nommés dans le corps des Adjointes des Cadres Hospitaliers, à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, ainsi que les agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps

Exercice

2026

Code de formation

039

Nature

AFR

Organisé par

CONVERGENCES

Durée

154 heures